

PLU de Muret : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 25 mars 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Muret (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 15 février 2024. Il délimite 221 zones, dont 56 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 25 mars 2024.

- Le PLU de Muret s'applique dans sa version du 15 février 2024 ; nous publions 80 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 221 zones : 56 urbaines (U), 16 à urbaniser (AU), 6 agricoles (A) et 143 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Muret occupe le rang 4 par le nombre de zones délimitées : 181 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 1 123 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Muret depuis 2013, pour 2 514 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	221 zones
Zones urbaines (U)	56 zones
Zones à urbaniser (AU)	16 zones
Zones agricoles (A)	6 zones
Zones naturelles (N)	143 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MURET
Version du	15 février 2024
Partition GPU	DU_31395
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_31395/33ed4c9f6943c88d8d92518bff20bec/31395_reglement_20240215.pdf
Règles extraites	80 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Muret

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal/JO-REF-TEXT/000054245373

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU-i, PSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Ejalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.ign.fr/haute-garonne/muret-31395>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère informatif. Les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pour un terrain. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Muret : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Rupture de barrage
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	31 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	18 mai 2025
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain
Potentiel radon	Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UAa, UAb, UB, UBa, UBb, UC, UD, UF, UFa, UFc, UFd, UP
Nomenclature des zones à urbaniser	AU, AUa, AUb, AUc, AUd, AUe, AUf, AUfa, AUfb, AUfc, AUfd, AUfo, AUg

Situation administrative

Code INSEE	31395
Code postal	31600
Intercommunalité	CA Le Muretain Agglo
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	221 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	221 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	221 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Hilaire (3,2 km)	42 zones
Le Fauga (4,6 km)	35 zones
Eaunes (4,6 km)	60 zones
Labastidette (4,9 km)	43 zones
Lamasquère (6,4 km)	30 zones
Seysses (6,4 km)	54 zones
Saubens (6,5 km)	30 zones
Lavernose-Lacasse (7,2 km)	78 zones
Villate (7,4 km)	18 zones
Saint-Clar-de-Rivière (8,2 km)	81 zones
Labarthe-sur-Lèze (8,4 km)	60 zones
Roquettes (8,6 km)	49 zones
Roques (8,8 km)	60 zones
Pins-Justaret (8,8 km)	33 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/muret-31395>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Muret : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Frouzins (9,1 km)	46 zones
Pinsaguel (10,2 km)	27 zones
Saint-Lys (11,0 km)	113 zones
Fonsorbes (11,2 km)	79 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/muret-31395>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.